



COMMUNE DE NADAILLAC DE ROUGE

Séance du 25 novembre 2023 10 heures 00

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 13/11/2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis CHASTRUSSE

Présents : 10

Votants: 11

Présents : Francis CHASTRUSSE, Didier LAJUGIE, Jean-Jacques LAJUGIE, Nathalie LEYDIS, Stéphane PRUNIERE, Christine BOSREDON, Florence LAFAGE, Agnes LEBRUN REDOULOUX, Tatiana MIERMON, Jean-Marc PARJADIS

Représentés: Agnes EHRENFELD par Francis CHASTRUSSE

Secrétaire de séance: Tatiana MIERMON

Objet: Décision modificative au Budget du lotissement « Las Bouffios » N°2 - DE_2023_029

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

		DEPENSES	RECETTES
608 (043)	Frais sur terrains en cours aménagement	253.00	
796 (043)	Transferts charges financières		253.00
TOTAL :		253.00	253.00

INVESTISSEMENT :

	DEPENSES	RECETTES
TOTAL :	0.00	0.00
TOTAL :	253.00	253.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à NADAILLAC DE ROUGE, les jour, mois et an que dessus.

Acte Rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 28.11.2023
et publié le 28.11.2023.
Le Maire Francis CHASTRUSSE

A NADAILLAC DE ROUGE les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Francis CHASTRUSSE

